CREPS | REIMS
Formations • Haut niveau | SPORT

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE
Comité Social d'Administration du CREPS de Reims

CREPS de Reims ;

Arrêté du 3 novembre 2026, portant composition du bureau de vote électronique pour l'élection du Comité Social d'Administration du CREPS de Reims ;

Le Directeur du CREPS de Reims ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2026 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par Internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse et des sports pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, aux commissions paritaires d'établissement, aux commissions paritaires régionales, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat, aux commissions consultatives mixtes et au service de promotion de l'action sociale pour les élections professionnelles fixées du 03 au 10 décembre 2026 ;

Arrête :

Article 1

Le bureau de vote électronique pour le Comité Social d'Administration du CREPS de Reims est institué pour les élections fixées du 03 au 10 décembre 2026.

Article 2

Le bureau de vote électronique comprend les membres représentant l'administration suivants :
Présidente, Madame Stéphanie CORNU, directrice-adjointe du CREPS de Reims ;
Secrétaire, Madame Aurélie DUPONT, chargée de ressources humaines ;
Secrétaire suppléante, Madame Annabelle LUKASIK, chargée de ressources humaines.

Le bureau de vote électronique comprend les membres suivants représentant les organisations syndicales candidates à l'élection :

Déléguée de la candidature n°1, Madame Chloé VAN DE PUTTE ;
Suppléant de la déléguée de la candidature n°1, Monsieur Patrice VADIN ;

Article 3 - Le Directeur du CREPS de Reims est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage dans les services du CREPS de Reims.

Fait, le 10 novembre 2026

Le Directeur du CREPS de Reims

Gary MAILLARD

CREPS de Reims route de Bezannes - CS 60066 - 51726 Reims cedex
Tél : 03.26.86.70.10 | www.creps-reims.fr
cr051@creps-reims.sports.gouv.fr